



## « Comité consultatif diversité » La CGT n'y participera pas !

Ce comité doit se tenir le 9 juillet prochain, dans un contexte de crise où les injustices sociales repartent à la hausse et où on assiste à une explosion massive des inégalités. Les dispositifs de lutte contre ces discriminations sont de plus en plus nombreux mais instituent trop souvent un système de lutte « à la carte » évitant ainsi de replacer la problématique dans son approche systémique.

Pour la CGT, les questions de l'emploi, des rémunérations, de la reconnaissance des qualifications, de la protection sociale, des retraites ou encore des services publics sont autant de puissants leviers de lutte contre toute forme d'exclusion.

Par exemple et contrairement à ce que le gouvernement ne cesse d'affirmer sur l'égalité entre les femmes et les hommes, son projet de réforme des retraites est particulièrement pénalisant notamment pour les femmes.

Dans le secteur public elles subissent une double peine avec l'augmentation des cotisations. Elles vont perdre jusqu'à 3 % de leur pouvoir d'achat, alors que déjà une sur trois est à temps partiel. Elles vont subir de nouvelles régressions en matière de droit familial par la remise en cause du départ anticipé pour les mères de trois enfants. Cette réforme est l'illustration de politiques gouvernementales favorisant, de fait, toutes les formes de discriminations.

Il en est ainsi des politiques publiques (RGPP/RGPO) qui consistent, sur le territoire national, à ériger et faire perdurer des zones de relégation sociale, des zones dans lesquelles les services publics sont ou seront sous-dotés. Ce sont autant de freins, de handicaps pour construire une société qui permettrait à chacun d'avoir sa place et de

s'épanouir, de s'enrichir de l'autre et d'être en situation d'ouverture. Les politiques actuelles, au contraire, conduisent au repli, à l'enfermement, à l'éclatement de la société française.

À Bercy, cœur de cible des réformes, dans un contexte de dialogue social dégradé malgré une très forte mobilisation des personnels, les organisations syndicales ont rencontré les Ministres le 06/07/2010. Elles ont jugé que les réponses aux revendications des personnels étaient irrecevables.

L'annonce de 3400 suppressions d'emplois ainsi que la réaffirmation de la politique générale du gouvernement de réduire ses dépenses d'intervention de 10 % sur trois ans, sont pour la CGT totalement contradictoires avec la volonté affichée par nos ministères de lutter efficacement contre toutes formes de discriminations.

C'est pourquoi, la fédération des Finances CGT a décidé ne pas participer à la réunion du « comité consultatif diversité » présidé par les ministres Mme Lagarde et M. Baroin le 09/07/2010. Elle n'entend pas cautionner ce qui apparaît davantage comme une opération de communication des ministres plutôt qu'une réelle mise en œuvre des conclusions des travaux réalisés entre le secrétariat général de Bercy et les fédérations sur ces questions.

La fédération des finances CGT reste plus que jamais engagée aux côtés des personnels et du mouvement associatif dans ce combat, pour que de réels moyens budgétaires soient déployés au service de la lutte contre les discriminations et pour l'égalité professionnelle.

Montreuil, le 08/07/2010